



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Lettre ouverte

Bagnolet, le 11 avril 2012

Monsieur Nicolas Sarkozy
Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg Saint-honoré
75008 Paris

Monsieur Bruno Le Maire
Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la
Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du
territoire
78, rue de Varenne
75349 PARIS SP 07

Dossier suivi par : Jean GUINAND
Animateur en charge du dossier lait : Tél. : 06 66 20 26 67

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre,

Vous vous réjouissez de l'augmentation de la production laitière en France (soit sur cette dernière campagne + 5 % environ 1,2 milliard de litres supplémentaires). C'était votre objectif en confiant à votre administration (DDT), la mise en place des bassins pour en finir avec la sous-réalisation du quota.

Votre Ministère va annoncer, dans la perspective de la fin des quotas, une nouvelle augmentation de 1% pour la nouvelle campagne laitière (soit environ 235 millions de litres). Ces litrages seront répartis dans les bassins les plus productifs. Pourra s'ajouter pour ceux qui auront rempli les 100% de leur droit à produire, 5% allocations provisoires.

Vous ouvrez grand les robinets. Ainsi vous préparez la libéralisation de la production en s'affranchissant des PAD (Projet Agricole Départemental). Aujourd'hui, le lait « spot » (=excédent de lait dont les entreprises n'ont pas besoin) se négocie à 220€/1 000L.

Dans le même temps, le directeur de Bongrain, Monsieur Robert Brzuszczak, qui préside le groupe consultatif de la commission européenne fait appel au médiateur du Ministère de l'agriculture. Car il est inquiet « 15% des laits français sont en situation fragile sur le marché ».

En effet, le GIE sud lait, la Fourme de Montbrison, des éleveurs du sud-ouest et maintenant la CLHN (ancienne coopérative de l'ex-union laitière Normande) cherchent des débouchés pour plus de 150 millions de litres (fin de contrat ou difficultés financières).

La politique que vous venez de cautionner, par l'abandon des quotas, n'incite pas les entreprises existantes à reprendre ce potentiel de production, pour ne pas dégrader leur niveau de valorisation avec des excédents. Au plus fort des marchés des produits industriels, la valorisation issue de cette situation favorable, ne couvrirait que les coûts moyens de production (325€ /1000 L).

Dans l'état actuel de la réglementation, avec l'absence de maîtrise des volumes après 2015, les entreprises qui veulent couvrir leur besoin de transformation (marché) pourront le faire avec leurs producteurs. Nous assisterons à une nouvelle concentration qui participera à l'accélération de la disparition des producteurs.

.../...

Dans quelques jours, vous allez vous faire le promoteur, dans le cadre de votre campagne, de l'annonce du décret sur les OP (organisations de producteurs) et vous comptez « nous apporter ainsi les moyens aux producteurs de s'organiser pour défendre et négocier les prix ». Comment, Monsieur le Président, dans un contexte d'excédent, pouvons-nous négocier le prix du lait ?

Monsieur le Président des prix corrects ne peuvent s'obtenir que dans une situation de recherche d'équilibre du marché. Il s'agit là d'une règle élémentaire en économie. Pourtant, les décisions actées le 17 février, par le conseil européen des ministres, de libéraliser la politique laitière en supprimant la régulation mise en place depuis 1984, vont conduire à une volatilité des prix et des volumes.

Quelle réponse comptez-vous apporter, Monsieur le Président et Monsieur le Ministre, dans la situation de crise qui arrive au risque d'effondrement du prix du lait ainsi que pour les producteurs qui vont perdre leur droit à produire par l'arrêt de collecte de leur lait ? (Exemple de GIE sud lait, ...)

Vous affirmez, Monsieur le Président, dans la revue de l'éleveur laitier « n'attendons pas que les revenus se soient effondrés pour intervenir ». Alors comment comptez-vous réinvestir les pouvoirs publics de leur rôle de maintien de l'activité agricole sur tout le territoire ? Les producteurs cités plus haut sont dans l'attente de votre réponse.

Recevez Messieurs, le Président de la République et le Ministre de l'Agriculture nos salutations empruntées de beaucoup d'inquiétudes.

Gérard DURAND
Secrétaire national
En charge du pôle élevage

Yves LEPELIER
En charge du dossier lait en Normandie

Copie de la lettre ouverte à tous les candidats aux élections présidentielles